



Axe 6: Processus transversaux

A la différence des axes 1 à 5, structurés selon une logique thématique, cet axe se focalise sur les moyens et modalités de mise en œuvre du PCCom. La cible des interventions étant le fonctionnement de l'administration elle-même, les enjeux et les priorités d'action tendent ici à se rejoindre, c'est la raison pour laquelle ils ont été regroupés ci-dessous.

a. Enjeux et priorités d'action

Le PCCom couvre un champ thématique particulièrement large et vise, à long terme, des transformations profondes dans l'organisation et le fonctionnement du territoire, comme dans les modes de vie quotidiens. Sa mise en œuvre doit donc être conçue comme une démarche collaborative impliquant non seulement l'ensemble des services de l'administration, mais aussi les différents partenaires du territoire, dont un nombre important est déjà engagé dans des actions favorables à la durabilité.

À l'interne de l'administration, il s'agit en premier lieu de bâtir sur les collaborations transversales en place pour renforcer les actions existantes favorables au climat et initier de nouvelles actions. Il s'agit aussi d'anticiper les besoins de transformation à long terme, au niveau du contenu des projets comme des ressources nécessaires pour les mener à bien (compétences et besoins financiers entre autres). Ce besoin d'articulation entre vision à long terme et actions opérationnelles à court terme est également au cœur du dispositif de suivi et de réajustement du PCCom. Le contenu de ce dernier est en effet appelé à évoluer en fonction des résultats constatés et des retours d'expériences recueillis à travers la mise en œuvre des actions.



En tant qu'initiatrice du PCCom, la Commune propose une vision et des orientations qui ne pourront se concrétiser sans un partenariat étroit avec les autres collectivités publiques (coordination avec les échelons supérieurs que sont, notamment, le Grand Genève et le Canton, mais aussi collaborations avec les Communes voisines), et surtout sans une implication de toutes les actrices et tous les acteurs du territoire (population et entreprises). Il s'agit donc, en s'appuyant sur les interactions déjà construites par les différents services, d'affiner avec ces différents partenaires les modalités de mise en œuvre des mesures du PCCom, tout en cherchant à valoriser au maximum les synergies avec les autres collectivités.

b. Objectifs cadres

L'objectif est de faire du PCCom une démarche fédératrice, permettant à tous les services de la Commune ainsi qu'à l'ensemble des actrices et acteurs du territoire de collaborer autour d'un projet partagé, dans lequel les enjeux climatiques constituent le moteur d'une transition environnementale autant que sociale et économique.

MESURES

- 6.1 Capitaliser sur les processus transversaux interservices déjà existants
- 6.2 Anticiper les moyens nécessaires pour un déploiement à long terme du PCCom
- 6.3 Suivre la mise en œuvre et les effets du PCCom
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire versoisien

